



LST Andenne - LST Ciney-Marche - LST Hainaut - LST Namur

Mouvement Lutttes Solidarités Travail

rue Pépin, 27 tél : 081-22.15.12 federation@mouvement-LST.org Fortis 001-3385893-87
B - 5000 Namur fax : 081-22.63.59 www.mouvement-LST.org

Namur, le 07 novembre 2014

A Monsieur André Antoine, Président du Parlement wallon
Au Bureau de la Conférence des présidents.
A Mesdames et Messieurs les parlementaires

Concerne : Suivi rencontre du 17 octobre 2014.

Monsieur le Président du Parlement Wallon,
Mesdames, Messieurs les parlementaires.

Par ces quelques mots nous tenons à vous remercier pour votre accueil et votre présence à l'occasion de la rencontre en mémoire des victimes de la misère, le 17 octobre dernier.

Dans le cadre de l'assemblée citoyenne réunie devant cette dalle posée sur les murs du Parlement de Wallonie en l'honneur des victimes de la misère, nous avons témoigné des souffrances et des résistances à la misère portées par les pauvres, et les plus pauvres en particulier, aujourd'hui.

Nous ne pouvions pas faire autrement que de reprendre des personnages de la peinture monumentale réalisée par les membres du mouvement LST en 2014 pour exprimer nos luttes et nos espérances.

"*Il Quarto Stato en 2014*" a été inaugurée publiquement en présence du Ministre Président le 16 octobre.

Ce fut l'occasion de redire à quel point la misère subie par tant de personnes et de familles est le produit de la société qui en justifie les conséquences en transférant toute la responsabilité de cette situation sur les plus pauvres, et en produisant ainsi une banalisation des pratiques de répression qui s'apparentent si souvent à de la torture.

Vous avez entendu la manière dont chaque personnage revisité par des militantes et militants de LST est porteur des luttes et des résistances à la misère des plus pauvres ainsi que des luttes passées de ceux-ci dont nous sommes les héritiers aujourd'hui.

Comment maintenir une famille debout lorsque tout contribue à sa destruction? Comment comprendre les idéaux de cohésion et de justice sociale lorsque des milliers de personnes sont rejetées des mécanismes de solidarités structurelles, tels que la sécurité sociale, le chômage voire l'aide sociale? Comment croire à cette reconnaissance citoyenne lorsque ce qu'on met en place pour résister à la misère est "criminalisé"?

Héberger quelqu'un qui est à la rue est suspecté de fraude sociale et pénalisé ; exercer la récupération de métaux et autres rebuts est aujourd'hui réservé à des entreprises "labellisées" et interdit; se loger devient impossible, et mendier est de plus en plus interdit dans différentes villes.

Cette année nous marquons également 20 ans de dialogue entre les plus pauvres et le monde politique, les administrations, les services à travers la réalisation du Rapport général sur la pauvreté et son suivi. Dialogues par lesquels les plus pauvres expriment le constat des

injustices flagrantes et aussi les espérances d'un monde différent, plus juste, pour eux et leurs enfants.

En 20 ans la partie de la population qui assume une existence de pauvreté est passée de +/- 6% en 1994 à +/-16% en 2014.

De plus, de notre point de vue, nous refusons d'ignorer que ces quelques 20 % de pauvres dans des pays "d'abondance", non seulement vivent une situation intolérable, mais rejoignent aussi la majorité des habitants de la planète dont l'intensité de la misère suit la courbe inverse à celle de la croissance. On doit encore évoquer l'accaparement indécent des richesses par quelques-uns. Septante-cinq personnes disposent, actuellement, de la même richesse que la moitié des habitants du monde.

A cela on peut ajouter qu'une part considérable des aides s'accompagne de conditions d'ouverture du droit qui en rendent l'accès impossible pour beaucoup.

Nous sommes inquiets par l'évolution des cadres légaux et administratifs en matière de "traitement" de la pauvreté. Les formes d'interventions de plus en plus répressives et violentes à l'égard des plus pauvres et de leurs familles sont de plus en plus fréquentes.

Nous attirons régulièrement l'attention de l'opinion et particulièrement des parlementaires qui construisent et votent les lois, sur les conséquences de certaines législations qui augmentent encore l'insécurité d'existence pour les plus pauvres.

Les exemples sont nombreux à ce niveau.

Nous savons aussi que nos interpellations, qui partent des résistances à la misère et des espérances de plus pauvres s'affrontent aux choix imposés par les options dominantes qui reposent avant tout sur une exploitation outrancière de l'humain et de l'environnement pour le plus grand bénéfice de quelques-uns.

Comme Monsieur Antoine, Président du Parlement l'a évoqué, notre présence est importante pour rappeler que les décisions qui se prennent dans ce Parlement cachent aussi des réalités humaines. Trop souvent on l'oublie.

Il a aussi redit l'importance de cette dalle, au milieu du Parlement, qui rappelle, de manière permanente, les interpellations des plus pauvres.

Il ne faut pas oublier que sur l'autre rive de la Meuse, derrière la haie qui marque la clôture du Parlement, il y a le gouvernement de Wallonie.

Le rôle des parlementaires est particulièrement important dans les questions et propositions qu'ils doivent formuler vers le Gouvernement. C'est une garantie essentielle dans la perspective du contrôle démocratique.

Si les membres du Parlement reconnaissent que notre démarche est importante, nous disons avec force que notre parole fondée sur des faits de vie, sur les résistances à la misère des plus pauvres et les souffrances produites par l'organisation de notre société, reflète de manière fidèle ce qui est exprimé de manière régulière dans les milieux les plus opprimés de notre société.

A travers cette légitimité citoyenne que nous construisons au jour le jour avec la force des pauvres, nous continuerons à rappeler le rôle des parlementaires, pour questionner et refuser ces évolutions qui banalisent la répression des plus pauvres et l'augmentation de l'insécurité d'existence pour une part croissante de la population.

Prochainement, des milliers de chômeuses et chômeurs seront exclus des allocations de chômage. Nous imaginons difficilement que ceux et celles qui décident cela ne mesurent pas les conséquences d'une telle réglementation.

Certains créent des lois, d'autres les appliquent, des citoyens en subissent les effets extrêmes.

Nous questionnons aussi la plupart des mesures qui se prennent dans la perspective d'une lutte

contre la pauvreté et qui se retournent contre les pauvres. Pratiques, règlements, qui plongent des populations dans une insécurité d'existence plus grande et augmentent de ce fait la responsabilité qu'on fait peser sur les plus pauvres eux-mêmes à propos de leur situation.

La représentation de notre peinture monumentale en trois dimensions construite durant cette cérémonie témoigne de notre passage. Vous avez proposé qu'elle puisse rester devant la dalle jusqu'au moment du vote des budgets, nous vous en remercions.

Nous vous demandons de prendre le temps de lire notre réflexion sur les 20 ans de dialogues à la suite du RGP et les orientations de plus en plus répressives des pratiques à l'égard des pauvres. Nous joignons copie en annexe à ce courrier.

Au moment de nous quitter, Monsieur le Président, vous reconnaissiez l'intensité de dignité qui rayonnait de cette rencontre dont le contenu témoignait de nos luttes et de nos souffrances.

Nous espérons bien qu'un nombre croissant de parlementaires pourra faire le choix radical de refuser ce qui contribue à augmenter les inégalités et pousse une quantité de personnes et de familles dans la misère.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions.

Veillez trouver en ces lignes, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'expression de notre plus haute considération.

Pour la fédération Lutttes Solidarités Travail
Luc Lefebvre

Note : tout courrier officiel peut être envoyé à

Fédération Lutttes Solidarités Travail
Luc Lefebvre
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
Tél : 081/22 15 12-contact : Amandine Dewez
federation@mouvement-lst.org